

# Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz

## Contact



### Adresses

Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz  
Case postale 2284  
Hôtel Judiciaire - Av. Léopold-Robert 10  
2300 La Chaux-de-Fonds



### Mail

TRMV@ne.ch



### Téléphone

032 889 61 81



### Site

<http://www.ne.ch/autorites/PJNE/tribunaux-regionaux/Pages/INST-CHX.aspx>



### Fax

032 889 60 69



### Horaires

Lundi – Vendredi : 08h00 – 12h00 Lundi – Vendredi :  
13h30 – 17h00

## Informations complémentaires

### Statut juridique

Administration cantonale: pouvoir  
judiciaire

criminel; g) le Tribunal des mesures de  
contrainte.

### Type

Les Tribunaux régionaux composent  
l'autorité judiciaire cantonale de première  
instance.

### Rayon géographique

Le Tribunal régional des Montagnes et du  
Val-de-Ruz a son siège à La Chaux-de-  
Fonds et a pour ressort les districts de La  
Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-  
Ruz. Il est doté de 10 juges.

### Prestations

Chaque Tribunal régional est composé  
des sections suivantes : a) la Chambre de  
conciliation; b) le Tribunal civil; c)  
l'Autorité de protection de l'enfant et de  
l'adulte; d) le Tribunal pénal des mineurs;  
e) le Tribunal de police; f) le Tribunal

GSR - Guide social romand - [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Les données contenues dans cette fiche sont mises à jour régulièrement grâce à la contribution de l'organisme sus-mentionné.

Merci de nous signaler les éventuelles modifications : [gsr@artias.ch](mailto:gsr@artias.ch)